

DEVENIR MEMBRE DE LA CORPORATION

Un seul des deux parents peut devenir membre de la corporation du Centre de la petite enfance Les Jolis Minois inc. Celui-ci doit alors défrayer une cotisation annuelle de cinq (\$5.00) dollars. Cette cotisation vous donne la possibilité de vous présenter comme candidat(e) aux élections des membres du conseil d'administration.

Lors de l'assemblée générale annuelle, les membres du CA sont élus par les parents membres en règle de la corporation. La loi confie au conseil d'administration la responsabilité d'administrer la corporation et de prendre toutes les décisions nécessaires à ce sujet en lien étroit avec la direction.

La participation des parents à l'assemblée générale annuelle est importante et l'assemblée générale a lieu en septembre chaque année. Les parents membres de la corporation reçoivent un avis de convocation au moyen d'un avis public, écrit ou verbal, conformément aux règlements généraux de la corporation.